

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 23

votants : 29

**OBJET :**

**DÉSIGNATION DE  
REPRÉSENTANTS AU  
SEIN DU SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'ASSAINISSEMENT  
DES TERRES DU  
PAYS D'OUCHÉ**

L'an deux mil vingt,

le : **Lundi 28 septembre**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2020.

**PRESENTS** : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,  
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, Mme Charlene  
RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE,  
Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly  
VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, Mme Véronique LOUWAGIE,  
M. Stéphane CLOUET, Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON,  
M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Cédric COQUELIN,  
M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, M. Philippe RONDEL,  
Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

**Absents ou excusés** : M. Lionel GONNET qui a donné pouvoir à  
M. Philippe VAN-HOORNE, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir  
à M. Didier COUSIN, M. Abdellah LHESSANI qui a donné pouvoir à  
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Marie-José MARTIN qui a  
donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Isabelle DUVAL DE  
LAGUIERCE qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE et  
Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à Mme Lucie CLOUARD.

Monsieur Mickaël MESNIL a été nommé Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Suite aux élections municipales de 2020, le Conseil Municipal a  
procédé à la désignation de représentants dans divers  
organismes.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **- 1 OCT. 2020**

Publié

le : **- 1 OCT. 2020**

Le Maire,

Or, il s'avère aujourd'hui qu'aucun délégué n'a été désigné pour  
siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des  
Terres du Pays d'Ouche.

En application de l'article L5212-7 du Code Général des  
Collectivités Territoriales, il convient de nommer deux délégués  
titulaires au sein de ce syndicat.

Monsieur le Maire propose, à ce titre, les candidatures  
suivantes :

- Monsieur Didier COUSIN
- Monsieur Jean-Marie GOUSSIN.

Aucune autre candidature n'est présentée.

  
Philippe  
VAN-HOORNE



Philippe  
VAN-HOORNE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Par 28 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. LATINIER),**

➤ **DÉSIGNE** les deux candidats proposés en qualité de représentants de la Ville de L'AIGLE au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres du Pays d'Ouche, à savoir :

- **Monsieur Didier COUSIN**
- **Monsieur Jean-Marie GOUSSIN.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Philippe VAN-HOORNE**